

## RANDONNEE YOGA ET RAQUETTES

### INFORMATIONS GÉNÉRALES

<b>Titre</b>	<b>Randonnée yoga et raquettes</b>
<b>Sous-titre</b>	Un bol d'air pur pour revitaliser le corps et l'esprit
<b>Descriptif de l'activité</b>	<p>Avec Corinne Bezençon, accompagnatrice en montagne et enseignante de yoga, profiter d'un bol d'air pur lors de cette randonnée en raquettes jusqu'au plateau de Pra-Cornet. La vue imprenable sur les sommets alentours ainsi qu'une séance de yoga en plein air garantiront un ressourcement en communion avec la nature. Une journée d'évasion pour revitaliser le corps et l'esprit.</p> <p>Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé</p>
<b>Dates</b>	<b>Samedi 27 janvier 2024, samedi 24 février 2024, samedi 16 mars 2024</b>
<b>Horaire</b>	De 09h00 à 15h00
<b>Lieux du rendez-vous</b>	Devant l'office du tourisme du col des Mosses
<b>Lieux de l'activité</b>	Région des Mosses – Pra-Cornet
<b>Programme indicatif</b>	<p>Rendez-vous à 9h devant l'office du tourisme du col des Mosses. Départ en raquettes direction Pra-Cornet. Séance de yoga en plein air depuis le plateau de Pra-Cornet avec une vue imprenable sur les sommets alentours.</p> <p>Retour au point de départ à 15h</p>
<b>Matériel à prendre avec soi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Raquettes à neige, bâtons</b> (peuvent être loués à Hefti Sport au col des Mosses. Attention à bien se renseigner sur les horaires)</li> <li>• <b>Tapis de yoga</b> (des tapis peuvent être loués pour 5.-, s'annoncer lors de l'inscription)</li> <li>• <b>Sac à dos</b></li> <li>• <b>Chaussures de marche montante</b></li> <li>• <b>Habits pour la raquette</b></li> <li>• <b>Bonnet, Gants, lunettes de soleil, crème solaire</b></li> <li>• <b>Pique-nique et boisson tiré du sac</b></li> </ul>
<b>Sécurité</b>	Le participant doit annoncer ses éventuels problèmes de santé et prendre avec lui ses médicaments.
<b>Participants catégories et âges</b>	Adultes, dès 18 ans
<b>Nombres</b>	Minimum 8 personnes – maximum 12 personnes
<b>Niveau</b>	Marche d'environ 4 km en raquettes avec un dénivelé positif de 200 m. Altitude maximale : 1645 m
<b>Option</b>	Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé

## TRANSPORTS ET ACCÈS

### Accès voiture et transports publics

Rendez-vous devant l'office du tourisme du Col des Mosses, arrêt de bus *Col des Mosses*, parking sur place.

### Horaires des transports publics

#### Aller

Château-d'Œx – Col des Mosses	08h05 – 08h35
Montbovon – Col des Mosses	07h38 – 08h35
Aigle – Col des Mosses	07h25 – 08h21

#### Retour

Col des Mosses – Château-d'Œx	15h18 – 15h51
Col des Mosses – Montbovon	15h18 – 16h20
Col des Mosses – Aigle	15h35 – 16h28

**Attention : les horaires sont donnés ici à titre indicatif et sont susceptibles de changer en cours d'année. Horaires à jour sur [www.cff.ch](http://www.cff.ch)**

### Covoiturage

Covoiturage possible, réservation obligatoire lors de l'inscription  
Contact : [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch) 0848 110 888

## TARIFS

### Tarif de base adulte

Dès 18 ans, 60.-

### Pique-nique

Un pique-nique composé de produits labellisés Parc peut être commandé et dégusté lors d'une activité Parc ou pour toute autre occasion.

- La variante **avec viande** au prix de 16.- :  
80g de Gruyère AOP\* ou L'Étivaz AOP\*, 80g d'un deuxième fromage\*, 100g de charcuterie\*, un ballon de pain et un fruit.
- La variante **végétarienne** au prix de 13.- :  
80g de Gruyère AOP\* ou L'Étivaz AOP\*, 80g d'un deuxième fromage\*, un autre produit laitier\*, un ballon de pain et un fruit.

*\*produits labellisés Parc*

## CONDITIONS ET TERMES DE L'ACTIVITÉ

### Inscription

Inscription obligatoire : [inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch](mailto:inscriptions@gruyerepaysdenhaut.ch) 0848 110 888

**Dernier délai d'inscription : l'avant-veille à midi**

### Confirmation

La réservation est considérée comme définitive dès la réception de l'inscription et du paiement total de la somme due. La réservation est confirmée par courriel ou par courrier.

### Paiement

Le paiement se fait sur facture avant la participation à l'activité. Aucun paiement n'est accepté sur place. La réservation est considérée comme définitive à la réception du paiement par le Parc.

**Annulation**

En cas d'inscriptions insuffisantes (nombre minimum de participants non atteint), de mauvaises conditions météorologiques ou pour une raison échappant à ses responsabilités, le Parc se réserve le droit d'annuler l'activité.

En cas d'annulation de l'activité, les participants seront informés par téléphone ou par courriel dans les plus brefs délais. Il est évident que les sommes avancées (y compris réservation d'un hôtel ou achat d'un pique-nique) seront remboursées ou pourront servir à l'achat d'une autre activité.

En cas d'annulation par un participant (par écrit ou par téléphone) sans motif de force majeure dans la dernière semaine, rien ne sera remboursé.

**Assurances**

Tout participant doit être assuré pour les accidents non professionnels.